

Le Syndicat National des Radios Libres souhaite le lancement de la Radio Numérique sur Paris, Marseille et Nice.

Le Syndicat National des Radios Libres se réjouit du succès des démonstrations en Radio Numérique Terrestre (RNT) à Nantes et à Lyon. Le cap des mille postes de radio numériques vendus a été franchi cet été à Nantes, qui vient de voir sa zone élargie par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel à Saint-Nazaire (bassin de plus d'un million d'habitants pour ce premier multiplexe multi-normes d'Europe en bande III).

Pour Pierre Boucard⁽¹⁾ membre du Bureau National du Syndicat, « Il est temps de dépasser le stade des démonstrations, des consultations et des expérimentations. L'Allemagne et la Suisse viennent de lancer la RNT alors que la France était prête depuis longtemps. Nous prenons du retard à cause de quatre majors de la radio commerciale qui ont peur et qui ne savent pas accorder leurs violons »

Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel doit permettre le démarrage des radios qu'il a présélectionnées sur Paris, Marseille et Nice!

Le SNRL regrette en effet l'immobilisme des pouvoirs publics. A l'occasion de la mise en place d'un Observatoire de la Radio Numérique⁽²⁾, et suite à la remise du rapport de David Kessler au Premier Ministre, le syndicat appelle le Conseil supérieur de l'Audiovisuel à lancer la RNT sur les zones sélectionnées en 2009 à Paris, Marseille et Nice.

Sur ces trois grandes agglomérations, un arbitrage a eu lieu il y a deux ans. Les radios sélectionnées, dont plus de la moitié de radios associatives, indépendantes, et de programmes novateurs, sont toujours dans l'attente du renvoi de la convention qui leur a été proposée, contre-signée par Michel Boyon. Une signature qui se fait attendre en dépit de l'appel lancé il y a un an par le SNRL et Digital Radio, au coté de nombreux opérateurs, tels Radio France Internationale, Nova, Crooner, TDF,...

Une norme pour tous : le DAB+ sur la bande III

Le Groupement pour la Radio Numérique, aujourd'hui le Bureau de la Radio, qui regroupe les grandes radios commerciales a obtenu en 2007 l'adoption par le gouvernement de la norme T-DMB dont tout montrait qu'elle était pourtant contre-productive pour la RNT. Aujourd'hui, le Bureau de la Radio « s'intéresse » aux transmissions par satellite, inadaptées pour une majorité d'éditeurs locaux. Comme pour le T-DMB ce positionnement permet une nouvelle fois de ralentir le déploiement de la RNT en France.

Le Syndicat National des Radios libres réaffirme l'intérêt de la norme audio DAB+, que les pays européens, la Chine, l'Inde, l'Australie, adoptent les un après les autres pour la RNT. Dans le cadre de la consultation nationale sur le Plan France Numérique lancé par Eric Besson, le syndicat préconise l'ajout de la norme DAB+ à l'Arrêté pris par Christine Albanel en 2008. La procédure de validation du DAB+ n'est toujours pas lancée par la France, qu'attend le gouvernement ?

Il faut partir maintenant pour la révolution de la radio hertzienne, car l'enjeu, pour les auditrices et les auditeurs, c'est la diversité radiophonique en qualité numérique, en complément de l'offre radiophonique sur la bande FM. Car si la RNT tarde, la radio va s'éteindre doucement au profit de bouquets radio payants sur internet et par satellite!

Des dizaines de radios sont prêtes à émettre maintenant en qualité numérique sur une nouvelle bande de fréquence, en proposant de nouveaux services gratuits. Le SNRL rappelle que le Ministère de la Culture a débloqué dès 2009 la somme de deux millions d'euros pour accompagner les radios associatives sur la RNT. Du coté de Radio France, tout est prêt pour le passage au numérique. De nombreuses radios indépendantes sont également partantes, telles OUI FM, Radio FG, MFM, Jazz Radio, Africa n°1, Contact FM...

Contact presse: 02.40.13.32.14

- (1) Pierre Boucard, Délégué National à la gestion du spectre hertzien et aux nouvelles technologies, www.snrl.fr
- (2) Communiqué du CSA du 16 mai 2011 www.csa.fr